



Association Les Amis des Bauges

Au Châtelard, le 01/09/2020

Informations sur les mesures sanitaires appliquées à la Farandole dans le cadre de la lutte contre le COVID 19

« Les consignes sanitaires évoluent pour poursuivre la reprise des modes d'accueil du jeune enfant entamée le 11 Mai. Elles doivent permettre de remettre au centre de l'attention l'enfant, ses besoins et les besoins de ses parents notamment par la mise en œuvre du projet pédagogique de notre structure. Néanmoins, cette rentrée reste particulière du fait de la situation sanitaire actuelle. Le mode de garde que vous avez choisi présente beaucoup de richesses, pour les enfants, pour les parents. Il est basé sur le collectif, le brassage social, qui dans en cette période, nous demande de la rigueur et du sérieux dans la lutte contre le Covid 19.

Ce document a pour objet de répertorier l'ensemble des mesures nécessaires à la sécurité sanitaire de toute personne fréquentant la Farandole à partir du 1^{er} Septembre 2020. Ces mesures ont cours jusqu'à nouvel ordre et pourront être consolidées en fonction de l'évolution de la situation (le guide ministériel de déconfinement Phase 4 est disponible dans son intégralité sur la page Farandole du site Internet : www.amidesbauges.org)

Merci à tous de bien les respecter. La responsabilité et la vigilance de chacun, familles et professionnels, sont indispensables.

Le référent COVID de notre structure est Laurent LEMAIRE (coresponsable volet Santé / Hygiène) et en son absence Frédéric MARION (responsable du multi-accueil). Pour tout évènement lié au COVID 19 nous solliciterons l'avis de médecins afin de valider les procédures à suivre (Agnès MAILLARD, médecin référente de notre structure, Marie-Claire DURAND, médecin de PMI) »

Pour l'association « les Amis des Bauges », Frédéric MARION, responsable du multi-accueil La Farandole

Mesures à respecter par les familles et les proches des enfants fréquentant la Farandole

L'accueil et le départ des enfants à la Farandole :

Pour rappel, vous trouverez ci-dessous ce que nous demandons aux familles de faire lorsqu'elles viennent à la Farandole :

Dans le hall d'accueil

- Porter un masque dès l'entrée dans le hall d'accueil et pendant tout le temps où l'adulte accompagnant est présent à la Farandole
- Un seul adulte est autorisé à accompagner l'enfant. Les autres accompagnants (frères et sœurs par exemple, sont invités à patienter dans le hall d'accueil)
- Se laver les mains à l'aide du gel hydroalcoolique mis à disposition dans le hall d'accueil
- Se déchausser (ou mettre des surchaussures) avant d'entrée dans le vestiaire des enfants

Centre socioculturel "Les Amis des Bauges" - Rue du Capitaine de Courson - 73 630 Le Châtelard

Tel: 04/79/54/87/64

Courriel: info@amidesbauges.org

Site Internet : <http://portail.amidesbauges.org/>



Association Les Amis des Bauges

Lors de l'arrivée dans la pièce de vie de la Farandole

- Accompagner l'enfant en salle de change pour l'aider à se laver les mains
- Aller à la rencontre d'un membre de l'équipe pour vérifier la température de l'enfant et lui donner les informations nécessaires à son bon accueil

Lors du départ de la pièce de vie de la Farandole (le soir en partant)

- Accompagner l'enfant en salle de change pour l'aider à se laver les mains

Dans tous les cas, il est indispensable de conserver une distance d'1 mètre entre les adultes dans la Farandole

D'autres mesures à respecter :

- Rapporter les doudous à la maison à minima tous les 2 jours afin de les nettoyer
- Conserver une distance d'1 mètre entre les adultes dans la Farandole
- Prendre la température de l'enfant avant de l'accompagner à la Farandole. **Si l'enfant a de la température (supérieure à 38°) les familles doivent le garder à domicile, ne pas le confier et consulter un médecin.**
- **Veiller à toute apparition de symptômes évocateurs du COVID chez leur enfant et en informer l'équipe de direction.** Les symptômes évocateurs sont les suivants : « la fièvre (qui peut être le seul symptôme), la toux, des difficultés respiratoires, des troubles digestifs (diarrhée...) ou une altération de l'état général. »
- Prévoir une solution pour récupérer l'enfant sans délais en cas d'apparition de symptômes évocateurs au cours de son accueil à la Farandole
- De manière générale, accompagner l'enfant en dehors de sa présence à la farandole, dans l'application des gestes barrières au quotidien.

Important : Pour toute absence d'un enfant liée à des symptômes évocateurs du COVID 19, nous invitons les familles à prendre un avis médical. Sans avis médical, les parents devront fournir une attestation sur l'honneur stipulant que leur enfant ne présente plus de symptômes, afin qu'il puisse fréquenter de nouveau la Farandole

Dans tous les cas, le retour de l'enfant doit être validé par l'équipe de direction, en amont de sa présence à la Farandole



Association Les Amis des Bauges

L'obligation pour les parents(d'informer l'équipe de direction de la Farandole, avant d'accompagner l'enfant dans la structure, si la famille est concernée par les évènements suivants :

Merci de prendre contact avec l'équipe par téléphone si vous rencontrez l'une de ces situations.

L'équipe de direction de la Farandole vous informera selon la situation de la possibilité d'accueillir ou non votre enfant au sein de la structure et, le cas échéant des conditions de son retour

1	<u>Apparitions de symptômes chez l'enfant</u> : « de la fièvre (qui peut être le seul symptômes), de la toux, des difficultés respiratoires, des troubles digestifs (diarrhée...) ou une altération de l'état général. »
2	<u>Apparitions de symptômes chez un des membres du foyer de l'enfant</u> : (fièvre, toux, perte d'odorat ou de goût), douleurs musculaires, maux de tête inhabituels)
3	Test de dépistage positif de l'enfant ou d'un des membres de son foyer

Les situations pour lesquelles les familles ne doivent pas confier leur enfant à la Farandole (avant avis médical et accord de l'équipe de direction pour le retour)

1	L'enfant présente une fièvre supérieure à 38° ou tout autre symptôme évocateur franc
2	Un membre du foyer présente des symptômes évocateurs francs
3	L'enfant est identifié comme « contact à risque » après avoir fréquenté une personne testée positive au Covid 19
4	L'enfant ou un membre de son foyer est testé positif au Covid 19

Si un cas de COVID 19 est avéré au sein de la Farandole

Dans le cas où un cas de Covid avéré serait identifié au sein de la Farandole, ou si une personne fréquentant la Farandole (enfant, parent, professionnels...) était identifiée comme « cas contact », c'est l'équipe de direction de la structure (accompagnée par les autorités compétentes) qui informera les familles des démarches à engager

Les démarches qui seront mises en place face à cette situation vous sont présentées dans le guide ministériel de déconfinement Phase 4 disponible dans son intégralité sur la page Farandole du site www.amisdesbauges.org



Association Les Amis des Bauges

Mesures sanitaires appliquées au quotidien par l'équipe de la Farandole

Au niveau de l'entretien de notre structure (locaux, mobiliers, matériel éducatif...) le protocole de rentrée 2020 transmis par la PMI nous invite à retrouver un fonctionnement habituel. Nous appliquons donc différentes procédures formalisées par l'équipe de direction de la Farandole et adaptées à notre activité :

- **Le plan de nettoyage et désinfection des locaux**
- **Le protocole de nettoyage et désinfection des jouets et du matériel éducatif**

Les produits utilisés dans la mise en place de ces protocoles d'hygiène sont adaptés au fonctionnement d'un multi-accueil (Ces 2 documents sont disponibles auprès du responsable de la Farandole)

Au-delà de l'accompagnements des enfants dans le respect des gestes barrières élémentaires (lavage des mains récurrents en particulier) , la situation sanitaire actuelle amène nos institutions de tutelle à nous demander de mettre en place des mesures complémentaires qui vous sont présentées ci-dessous :

- Si une distance d'un mètre entre les professionnels (et de manière + générale entre les adultes) ne peut être respectée, les professionnels portent un masque (y compris auprès des enfants)
- La désinfection complète de la salle de change et des toilettes est organisée au minimum 2 fois par jour (une fois en début d'AM et une fois le soir) Les sacs pour les poubelles de couches sont doublés.
- Les locaux sont aérés le plus souvent possible et à minima 3 fois dans la journée (le matin avant l'ouverture, en début d'AM, le soir)
- Le matériel et les structures de jeu extérieures sont nettoyées une fois par jour. Les jouets portés à la bouche par les enfants sont mis de côté pour désinfection au quotidien.
- Les professionnels et les enfants se lavent les mains avant et après chaque repas et avant et après chaque change
- Port du masque obligatoire lors des réunions d'équipe et ce quelque soit la distance entre les participants
- Chaque professionnel est attentif pour lui-même à l'apparition de symptômes (fièvre, toux, perte d'odorat ou de goût), douleurs musculaires, maux de tête inhabituels) Les professionnels prennent leur température 2 fois par jour (dont une fois le matin en arrivant à la Farandole).

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les mesures présentées ci-dessus pourront être consolidées. Vous en serez informés dans les meilleurs délais